

ARCHIVES DE PARIS

Trésor Public / Recouvrement fiscal

**Rôles d'imposition du 6^e arrondissement
Quartiers Notre-Dame des Champs et Odéon
(1960, 1970, 1980)**

2027W 1* à 27*

Répertoire numérique
établi par Cécile Lévy et Sébastien Leroux

Février 2003

Délai de communicabilité : 60 ans

INTRODUCTION

Présentation du fonds

Les rôles d'impôt du 6^e arrondissement dressés entre 1960 et 1980 ont été versés aux Archives de Paris dans le courant de l'été 1999 sous la cote 2027W.

Ces documents, établis à partir des matrices d'imposition et des déclarations remplies par les contribuables, fixent le montant annuel des créances fiscales en matière d'impôts personnels (impôt sur le revenu), d'impôts directs locaux (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, contribution mobilière puis taxe d'habitation, patentes) et d'impôt sur les sociétés (à partir de 1948). Ils constituent pour les services du Trésor public le tableau de bord du recouvrement.

Typologie des documents

On distingue les rôles ordinaires et les rôles supplémentaires.

Les premiers recensent les contribuables pour lesquels la fixation et le recouvrement de l'impôt peuvent être opérés normalement au cours de l'exercice fiscal de rattachement. Ils sont structurés de la façon suivante : type d'imposition, quartier, voies (dans l'ordre alphabétique), numéros pairs (dans l'ordre numérique croissant, numéros impairs (dans l'ordre numérique décroissant) : le numéro de rôle attribué à chaque contribuable est déterminé par cette séquence hiérarchique.

Les seconds, souvent qualifiés de « rôles individuels », recensent les contribuables dont la créance fiscale n'a pu être recouvrée ou n'a pu être déterminée en temps et en heure. On soulignera que, faute de répertoire ou de fichier alphabétique, ces rôles de « rattrapage » se prêtent malaisément à la recherche d'un contribuable précis.

Nature des impositions

Relèvent de la catégorie des **impôts personnels** :

- l'impôt sur le revenu, auquel il convient de rattacher, pour les non-salariés, l'imposition forfaitaire des bénéficiaires industriels et commerciaux (BIC) et l'imposition des bénéficiaires non commerciaux (BNC).

Relèvent de la catégorie des **impôts directs locaux** :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, payée par les propriétaires,
- la taxe d'habitation, due par toute personne (propriétaire, locataire ou habitant à titre gratuit) ayant à sa disposition un local meublé affecté à l'habitation, y compris les dépendances (garage, emplacement de stationnement),
- la contribution des patentes, à laquelle se substitue, à partir de 1975, la taxe professionnelle, payée par tout utilisateur de local commercial,
- la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels,
- la taxe d'apprentissage, due par toute entreprise industrielle, commerciale ou artisanale n'employant pas d'apprenti,
- la taxe de balayage.

Relève enfin de la **fiscalité professionnelle** :

- l'impôt sur les sociétés, créé dans le cadre de la grande réforme fiscale de 1948.

Procédure de classement

En application de la circulaire AD 86-3 du 10 décembre 1986 et de la note AD 865/1969 du 25 janvier 1987 (direction des archives de France) relatives aux archives des services extérieurs du Trésor, ont été conservés tous les rôles d'imposition dressés les années se terminant pas un 0 (1960, 1970 et 1980 dans le cas particulier de ce versement).

Conditions d'accès et d'utilisation

Les rôles d'imposition, qui contiennent des informations mettant en cause la vie privée, ne sont librement communicables qu'au terme du délai de 60 ans prévu par l'article 7 de la loi n°79-18 du 3 janvier 1979.

L'article 8 de cette même loi prévoit toutefois que des autorisations de consultation anticipée peuvent être accordées par dérogation. Les lecteurs sont invités à déposer, s'ils le souhaitent, une demande de dérogation en ce sens à la permanence scientifique des Archives de Paris.

<i>Cote</i>	<i>Imposition</i>	<i>Quartiers et voies</i>	<i>Année</i>
2027W 1*	Contribution mobilière, patentes, taxe sur la valeur locative des locaux professionnels	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue de l'Abbé Grégoire à la rue Cassette + liste complémentaire	1960
2027W 2*	Contribution mobilière, patentes, taxe sur la valeur locative des locaux professionnels	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue Coëtlogon à la rue Littré + liste complémentaire	1960
2027W 3*	Contribution mobilière, patentes, taxe sur la valeur locative des locaux professionnels	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue Montparnasse à la rue du Regard + liste complémentaire	1960
2027W 4*	Contribution mobilière, patentes, taxe sur la valeur locative des locaux professionnels	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue du Regard à la rue de Rennes + liste complémentaire	1960
2027W 5*	Contribution mobilière, patentes, taxe sur la valeur locative des locaux professionnels	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue de Rennes à la rue de Sèvres + liste complémentaire	1960
2027W 6*	Taxe foncière	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue de l'Abbé Grégoire à la rue de Rennes	1960
2027W 7*	Taxe foncière	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue de Rennes à la rue du Vieux Colombier + liste complémentaire	1960
2027W 8*	Impôt sur le revenu, taxe d'apprentissage	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue de l'Abbé Grégoire à la rue Vaugirard	1960
2027W 9*	Impôt sur le revenu, taxe d'apprentissage	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue de l'Abbé Grégoire à la rue Vaugirard	1960
2027W 10*	Impôt sur le revenu	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section Fleurus, de la place Alphonse Deville à la rue du Vieux Colombier + liste complémentaire	1960
2027W 11*	Impôt sur le revenu, taxe d'apprentissage, impôt sur les sociétés	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section Fleurus, de la place Alphonse Deville à la rue du Vieux Colombier + liste complémentaire	1960
2027W 12*	Impôt sur le revenu	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section Vavin, de la rue Notre-Dame des Champs à la rue Vavin + liste complémentaire	1960
2027W 13*	Impôt sur le revenu, taxe d'apprentissage, impôt sur les sociétés	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section Vavin, de la rue d'Assas à la rue Vavin + liste complémentaire	1960
2027W 14*	Impôt sur le revenu	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire	1960
2027W 15*	Impôt sur le revenu	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Sections de l'Abbé Grégoire et Fleurus	1960
2027W 16*	Contribution mobilière, patentes, taxe sur la valeur locative des locaux professionnels	ODEON De la rue Antoine Dubois à la rue Garancière + liste complémentaire	1960

<i>Cote</i>	<i>Imposition</i>	<i>Quartiers et voies</i>	<i>Année</i>
2027W 17*	Contribution mobilière, patentes, taxe sur la valeur locative des locaux professionnels	ODEON De la rue Saint-Sulpice à la rue du Vieux Colombier + liste complémentaire	1960
2027W 18*	Impôt sur le revenu, taxe d'apprentissage	ODEON De la rue Antoine Dubois à la rue du Four	1960
2027W 19*	Impôt sur le revenu, taxe d'apprentissage	ODEON De la rue du Four à la rue du Vieux Colombier + liste complémentaire	1960
2027W 20*	Impôt sur le revenu	ODEON	1960
2027W 21*	Impôt sur le revenu	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section Vavin, de la rue d'Assas à la rue Vavin + liste complémentaire	1970
2027W 22*	Impôt sur le revenu	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section de l'Abbé Grégoire, de la rue de l'Abbé Grégoire à la rue Vaugirard + liste complémentaire	1970
2027W 23*	Impôt sur le revenu	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section Littré, de la rue Blaise Desgoffe à la rue Vavin + liste complémentaire	1970
2027W 24*	Impôt sur le revenu	NOTRE-DAME DES CHAMPS - Section Cassette, de la place Alphonse_Deville à la rue du Vieux Colombier + liste complémentaire	1970
2027W 25*	Impôt sur le revenu	ODEON -Section de l'Observatoire De la rue Antoine Dubois à la rue Vaugirard + liste complémentaire	1970
2027W 26*	Impôt sur le revenu	ODEON - Section Mabillon, de la rue Bonaparte à la rue du Vieux Colombier + liste complémentaire	1970
2027W 27*	Taxe de balayage	ODEON - Section de Saint-Germain des Prés De la rue de l'Abbaye à la rue Visconti ODEON - Section de la Monnaie, de la rue de l'Ancienne comédie à la rue Suger ODEON - Section de Saint-Thomas d'Aquin, de la rue Alleut au quai Voltaire	1980